



## St-Pierre-de-Clages

### Grange du Prieuré (CL09)

Olivier Paccolat  
Marie-Paule Guex

Juillet 2009

# Table des matières

|  |             |
|--|-------------|
| <b>Caractéristiques.....</b>   | <b>p. 2</b> |
| <b>Situation et circonstances de l'intervention.....</b>               | <b>p. 2</b> |
| <b>Déroulement des travaux et stratégie d'intervention.....</b>        | <b>p. 2</b> |
| <b>La stratigraphie du site.....</b>                                   | <b>p. 2</b> |
| <b>Horizons archéologiques.....</b>                                    | <b>p. 3</b> |
| <b>Horizon 1. Un niveau d'utilisation antérieur aux édifices bâtis</b> |             |
| <b>Horizon 2. Un bâtiment antérieur à la grange actuelle</b>           |             |
| <b>Horizon 3. La grange actuelle</b>                                   |             |
| 1. Un atelier ?  |             |
| 2. Une écurie  |             |
| <b>Bilan de l'intervention.....</b>                                    | <b>p. 5</b> |
| <b>Documents annexes</b> : liste des unités de terrain                 |             |
| <b>Illustrations</b>   |             |

# St-Pierre-de-Clages, Grange du Prieuré

## Caractéristiques

**Commune** : Chamoson, district de Conthey

**Localité** : St-Pierre-de-Clages

**Chantier** : Grange du prieuré, propriété de la famille Pont, parcelle 165

**Sigle** : CL09

**Coordonnées** : CNS 1305, 584'400/115'635

**Altitude** : env. 516 m

**Projet** : Aménagement d'un atelier au rez-de-chaussée de la grange

**Surface explorée** : env. 40 m<sup>2</sup>

**Intervention** : 8 au 14 janvier 2009

**Equipe de fouille** : Marie-Paule Guex (archéologue), Romain Andenmatten (fouilleur) et Bruno Miguel Ribeiro Lopes (ouvrier).

**Mandataire** : Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)

**Topographie** : Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale)

**Coordination** : Archéologie cantonale

## Situation et circonstances de l'intervention

Lors de travaux de terrassement entrepris dans le local oriental du rez-de-chaussée de sa grange, afin d'y aménager un atelier, M. François Pont a découvert des maçonneries arasées affleurant sous le remblai qui constituait le niveau de marche primitif de la pièce. Alerté par le propriétaire, l'archéologue cantonal François Wiblé s'est rendu sur place pour évaluer l'intérêt de la découverte. En raison de la proximité de vestiges d'époque romaine et de l'église romane<sup>1</sup> (**fig. 1**), une courte intervention archéologique a été planifiée et le mandat confié au bureau TERA Sàrl de Sion.

## Déroulement des travaux et stratégie d'intervention

L'intervention s'est déroulée sur une semaine. Les travaux ont consisté en un nettoyage de 10 à 15 cm du fond de la fouille. Ce décapage a été effectué sur la moitié nord du local. En effet, dès le départ, il avait été convenu que le remblayage du local après l'intervention serait assuré par nos soins à partir des déblais de la fouille. Pour gagner du temps et par commodité, la terre a été stockée à l'intérieur de local dans la partie sud-est de la pièce, là où était apparu un amas de pierres qui semblait correspondre à une fosse récente. La partie sud-est n'a par conséquent pas été explorée. Les vestiges archéologiques découverts se résument en deux murs en maçonnerie (**fig. 2**). Aucune autre structure n'est apparue. Il a alors été procédé à 4 sondages pour connaître l'extension d'un des murs vers le sud et de contrôler la présence éventuelle de vestiges d'époque romaine plus profondément enfouis. A la fin de l'intervention, les sondages et toute la surface décapée ont été remblayés et tassés à l'aide d'une pilonneuse.

## La stratigraphie du site

Le village de St-Pierre-de-Clages est établi dans la partie aval du cône de déjection de La Losentse, gros torrent drainant les eaux des régions calcaires du Muveran oriental et de la face sud du Haut de Cry. Les dépôts récents de ce cône témoignent d'une activité érosive dynamique en amont, qui serait à même de nuire à l'occupation humaine du cône, si la rivière n'était pas

<sup>1</sup> Vestiges d'une villa romaine sous l'église, voir F. Wiblé et collaborateurs, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2003, *Vallesia* 59, 2004, p. 384 – 387, et F. Wiblé, M. Pignolet, St-Pierre-de-Clages, Rapport interne des fouilles archéologiques réalisées lors de la rénovation de la place, automne 2003.

profondément endiguée<sup>2</sup>. Le fond de nos sondages a effleuré le sommet de ce terrain naturel. Ce niveau ayant été identifié en 2003 comme le substrat de l'occupation romaine (**fig. 3**), l'intervention archéologique dans la grange de M. Pont s'est arrêtée lorsque celui-ci est apparu dans les sondages.

Deux ensembles composent la séquence stratigraphique du site (de bas en haut) :

- **Dépôt alluvionnaire** : Deux couches distinctes sans relation chronologique entre elles apparaissent au fond de nos quatre sondages. La première (UT14) est constituée de limon argileux gris-beige, de graviers et de galets. Elle a été repérée dans les deux sondages amont (sondages 4 et 5) et est exempte de matériel archéologique. Elle a été corrélée avec la couche de terrain naturel repérée en 2003 sous les fondations des murs d'époque romaine, sa description étant sensiblement la même que celle de cette dernière. La seconde (UT13) est apparue au fond des sondages effectués dans la moitié sud du local (sondages 2 et 3) et est composée d'argile verte assez pure. La profondeur de cette couche suggère qu'un léger pendage affecte cette couche à partir du milieu du local. Ces deux couches d'alluvions constituent le substrat du site.
- **Occupation médiévale** : Trois horizons ou phases d'occupation sont attestés au-dessus de ces alluvions. Deux sont associés chacun à un bâtiment en maçonnerie (UT7 et UT6-9). Le plus récent fonctionne avec la grange actuelle dont la construction remonte au XVIIIe ou plus probablement au XIXe s.

## Horizons archéologiques

Trois horizons archéologiques ont été observés, tous attribuables à l'époque récente du site (**fig. 4**).

### Horizon 1. Un niveau d'utilisation antérieur aux édifices bâtis

Une couche de terre brun-gris foncé (UT15) de 10 à 15 cm d'épaisseur contenant un peu de matériel archéologique a été repérée directement sur le terrain naturel. Elle pourrait témoigner d'une occupation ancienne de type agricole (**fig. 3 et 4**). Cette hypothèse est confortée par la présence d'une pierre émergeant du terrain naturel, dont l'arête sommitale est marquée par des impacts ressemblant à ceux d'un soc de charrue. Il pourrait s'agir d'un ancien champ ou d'un ancien potager.

### Horizon 2. Un bâtiment antérieur à la grange actuelle

Un mur orienté nord-sud (UT6), dont il ne subsiste qu'un lit de fondation d'une largeur de 0.80 m, a été dégagé à environ 1.00 m de la paroi orientale du local (**fig. 5**). Son orientation paraît obliquer légèrement au sud-ouest dans la partie aval (**fig. 2**). L'extrémité nord de ce mur est perturbée par la fondation de la paroi actuelle de la grange, tandis que l'extrémité sud n'apparaît pas au-delà du sondage 2. Il n'a en tous les cas pas été observé dans le sondage 3. Un mur d'orientation identique (UT9), dégagé sous la paroi ouest du local et en grande partie perturbé par celle-ci, pourrait lui être contemporain (**fig. 6**). Il est conservé sur un lit d'élévation dans la partie sud et uniquement en fondation dans la partie nord. L'épaisseur de ce mur est inconnue puisque son parement ouest a été détruit par la cloison de refend actuelle. Chaque extrémité de ce mur a également été excavée par les murs de la grange.

La stratigraphie du local ne permet pas d'assurer la contemporanéité de ces deux murs. Toutefois, leur technique de construction très proche (mortier et disposition des pierres de fondation) et leur tracé irrégulier tendent à les associer. En revanche, on ne sait pas si ces maçonneries

---

<sup>2</sup> Du reste, la fouille de 2003 a mis en évidence des phases d'inondations récentes qui ont recouvert le niveau du cimetière mis au jour au nord de l'église. Voir F. Wiblé et M. Pignolet, Rapport interne 2003.

appartenaient à un édifice fermé ou à des aménagements extérieurs (clôture extérieure d'une parcelle, d'un passage, etc...)

### Horizon 3. La grange actuelle

Deux phases sont attestées dans ce local. Elles correspondent chacune à une affectation différente. La première est sans doute un atelier qui se développe sur toute la surface du rez-de-chaussée de la grange. La seconde est une écurie qui occupe uniquement le local exploré, c'est-à-dire la moitié orientale de la grange.

#### 1. Un atelier ?

L'édifice précédent a été démoli jusque sur ses fondations. Il est difficile de déterminer s'il a été remplacé aussitôt par la grange actuelle ou si une période s'est écoulée entre les deux. La nouvelle grange<sup>3</sup> a été bâtie sur un terrain présentant une légère pente vers le sud-est. A cet endroit, le mur de façade présente une large tranchée de fondation (plus de 1 m). Le sondage 3 a révélé un niveau de mortier fusé, situé quelques 0.80 m sous le ressaut de fondation, au fond de la tranchée, correspondant sans doute au niveau de construction de la grange (UT11). Les tranchées de fondation (UT7) des parois est et nord, beaucoup moins larges (10 – 20 cm de largeur), apparaissent 0.40 m plus haut dans le secteur nord<sup>4</sup>. La présence d'une tranchée large expliquerait pourquoi la couche de terrain naturel supérieure (UT14) n'a pas été retrouvée dans le sondage 3. La tranchée large a été comblée de pierres et de sable (UT1 et UT10) dans sa partie supérieure sur une quarantaine de centimètres d'épaisseur, de sorte à ménager un niveau horizontal sur toute la surface du local.

Un remblai limoneux (UT3), puis un second (15 – 25 cm d'épaisseur) à base de débris de démolition (mortier, stuc, pierres, sable) ont ensuite été étalés sur cette surface horizontale afin d'y installer un sol constitué de pierres (UT5). Il n'en subsiste qu'un lambeau autour du pilier central (UT8) (**fig. 7**). Son sommet est à la même altitude que les ressauts des murs nord, est et sud. Le pilier a été installé en même temps que le sol. Il est constitué d'une colonne de granit taillé, de section rectangulaire de 0,28 x 0,34 m, appuyé sur un bloc rectangulaire en grès taillé qui repose sur le remblai du sol, tandis que les pierres du pavement sont appuyées contre son socle de grès. Il soutient le sommier nord-sud du local et est disposé dans la moitié orientale de la pièce et non pas au centre. Un jumeau de ce pilier a probablement été remplacé par le mur de refend postérieur. Ce niveau de marche, bien aménagé, recouvrait peut-être tout le rez-de-chaussée de la grange<sup>5</sup> et pourrait avoir été le sol d'une cave ou d'un atelier<sup>6</sup>. Aucune autre structure remontant à cette période n'a été repérée permettant de déterminer la fonction de cette salle. La paroi est comporte des restes d'anciennes ouvertures bouchées (**fig. 8**), tandis que la façade orientale en possède d'autres invisibles de l'intérieur (**fig. 9**). Seule une analyse détaillée de ces maçonneries pourrait déterminer laquelle (ou lesquelles ?) est d'origine et apporter peut-être des précisions quant à la première utilisation de la salle du rez-de-chaussée.

#### 2. Une écurie

A une époque inconnue mais relativement récente, la salle a été partagée en deux. La moitié orientale a été affectée en écurie<sup>7</sup> et son sol exhaussé de 0.50 – 0.60 m, sans doute pour suivre la surélévation du niveau de marche extérieur<sup>8</sup>, et faire entrer les bêtes de plain-pied. Le seuil des

<sup>3</sup> Le propriétaire nous a indiqué l'existence aux Archives de la Commune d'un acte portant la date de construction de ce bâtiment et le nom de son constructeur.

<sup>4</sup> Dans ce secteur, le niveau de travail n'a pas été retrouvé, probablement excavé avant notre arrivée.

<sup>5</sup> Cette hypothèse pourra peut-être être validée à l'occasion du réaménagement de la moitié ouest du rez-de-chaussée de la grange, prévu prochainement selon le propriétaire.

<sup>6</sup> Une note écrite se trouverait aux Archives de la commune, qui désignerait ce bâtiment comme abritant quelques temps une fabrique de cierges (communication orale de François Pont).

<sup>7</sup> Un râtelier était encore accroché à la paroi ouest lors de notre intervention.

<sup>8</sup> Attesté par la position des seuils du rez-de-chaussée du Prieuré, eux aussi 0.50 – 0.60 m plus bas que le niveau de marche extérieur.

portes, et donc aussi leur sommet, ont été exhausés d'autant<sup>9</sup>. Il subsiste du sol de l'écurie une ligne blanche contre les quatre parois (**fig. 10**), produite par le contact des fumiers contre les maçonneries, disposée à la même hauteur que les seuils de porte. La cloison ouest du local consiste en une paroi de refend qui a dû être implantée dans le sol de l'écurie peu après le dépôt du remblai de terrassement ou à une époque postérieure. Un ressaut de fondation de faible épaisseur est visible sur deux tronçons au nord et au sud coïncidant avec la ligne blanche du sol (**fig. 11**). Sous ce ressaut, le parement du mur est monté contre terre. Cette paroi est disposée exactement au milieu de la surface du bâtiment et remplace un éventuel sommier antérieur. Elle perce tout le parement ouest du mur plus ancien (UT9), complètement oublié à cette époque.

## Bilan de l'intervention

L'intervention archéologique dans la grange de M. Pont a permis de découvrir la présence d'une construction antérieure à la grange actuelle pourtant déjà ancienne (probablement XVIIIe – XIXe s.). L'existence d'un édifice antérieur, dont la datation n'a pas été déterminée, suggère la présence d'un ancien bâti. Les deux fondations en maçonnerie retrouvées sous la grange ne sont pas datées, mais leur caractère de grand appareil ne permet pas de les faire remonter à la période romaine. Les quelques tessons de céramique vernie retrouvés dans la couche de terrain qu'ils percent indiqueraient plutôt une période médiévale récente (XVIe – XVIIe s.). Si ces deux murs appartiennent bien à un bâtiment, celui-ci pourrait être assimilé à l'une des dépendances du prieuré. La construction de la grange pourrait remonter au milieu du XIXe s., lorsque les possessions du prieuré passent en mains privées, vendues à la suite du conflit religieux au cours duquel le Valais s'est trouvé parmi les perdants et obligé de verser une indemnité de guerre<sup>10</sup>.

Quant aux niveaux romains qui risquaient d'apparaître dans ce secteur, ils ont été arasés ou ne se sont jamais prolongés jusque-là. La découverte de briques et de fragments de *tegulae* d'époque romaine indique pourtant que ces niveaux ne se trouvent pas loin de là. Pour lever définitivement l'hypothèque de la présence de murs d'époque romaine à cet endroit, il aurait fallu effectuer un décapage complet au niveau du substrat naturel pour s'assurer de l'absence de fossés ou de fondations de murs arasés de cette époque. Lors de la future exploration archéologique de la moitié ouest du rez-de-chaussée de la grange, il sera intéressant de voir si le mur romain repéré en 2003 dans un sondage près de l'angle sud-ouest de l'église, se poursuit jusqu'à la grange ou s'il l'on doit plutôt restituer un retour d'angle.

---

<sup>9</sup> Ce niveau de marche et le remblai qui le portait avaient déjà été excavés avant notre intervention.

<sup>10</sup> P. Elsig, L'église romane de St-Pierre-de-Clages (VS), *Guides des monuments suisses*, Berne, 2000, p.32.

## Illustrations

### **Crédit des illustrations**

Dessins : Bureau TERA, *M. de Morsier Moret, A. Henzen*  
Photographies : Bureau TERA

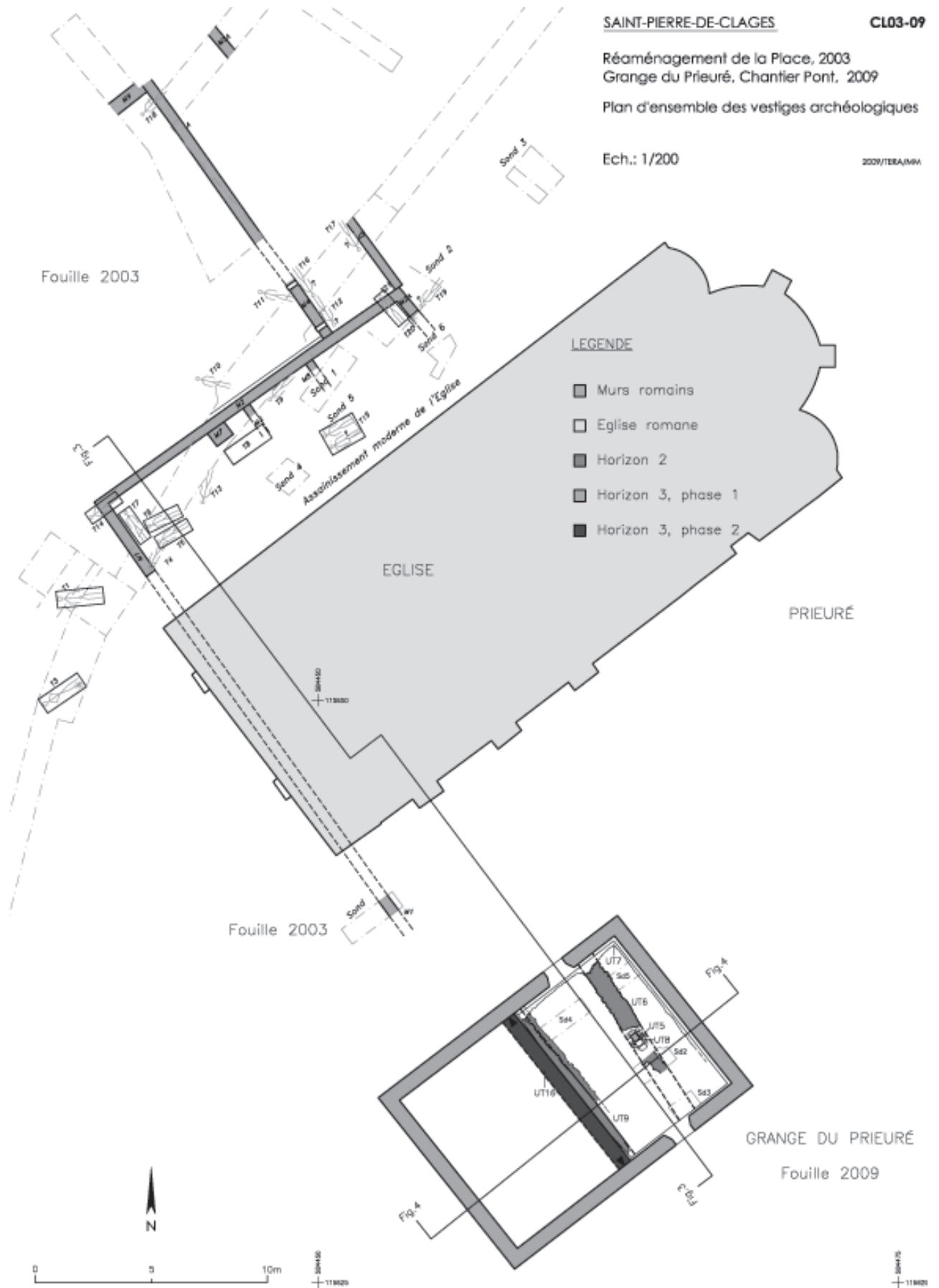


Fig. 1. Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Plan général des vestiges mis au jour en 2003 et ceux de la grange du prieuré découverts en 2009



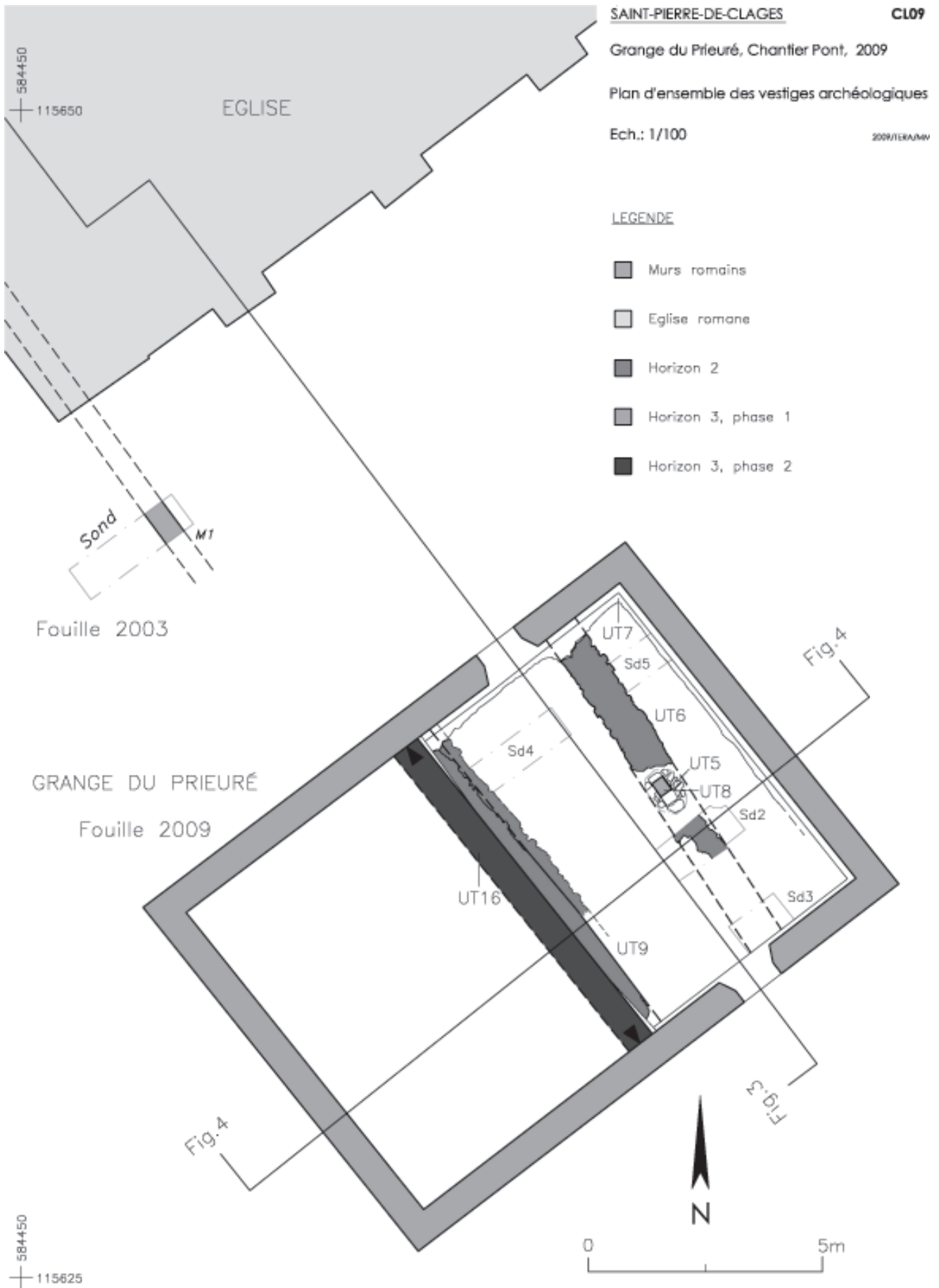


Fig. 2. Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Plan de la grange du prieuré et des vestiges découverts dans le local oriental

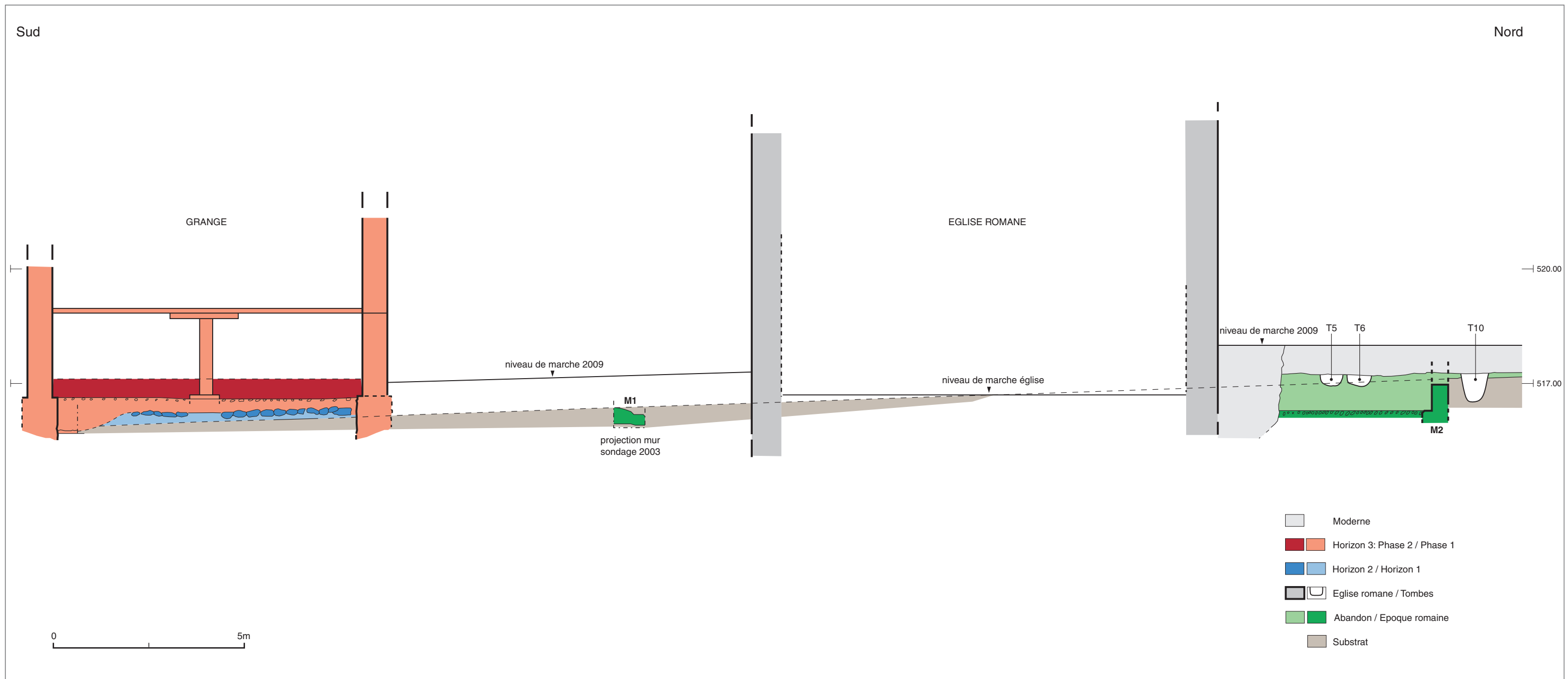


Fig. 3. Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Coupe nord-sud, vue depuis l'est, à travers les vestiges mis au jour en 2003 (au nord de l'église) et ceux de la grange du prieuré. Situation, voir fig. 1.

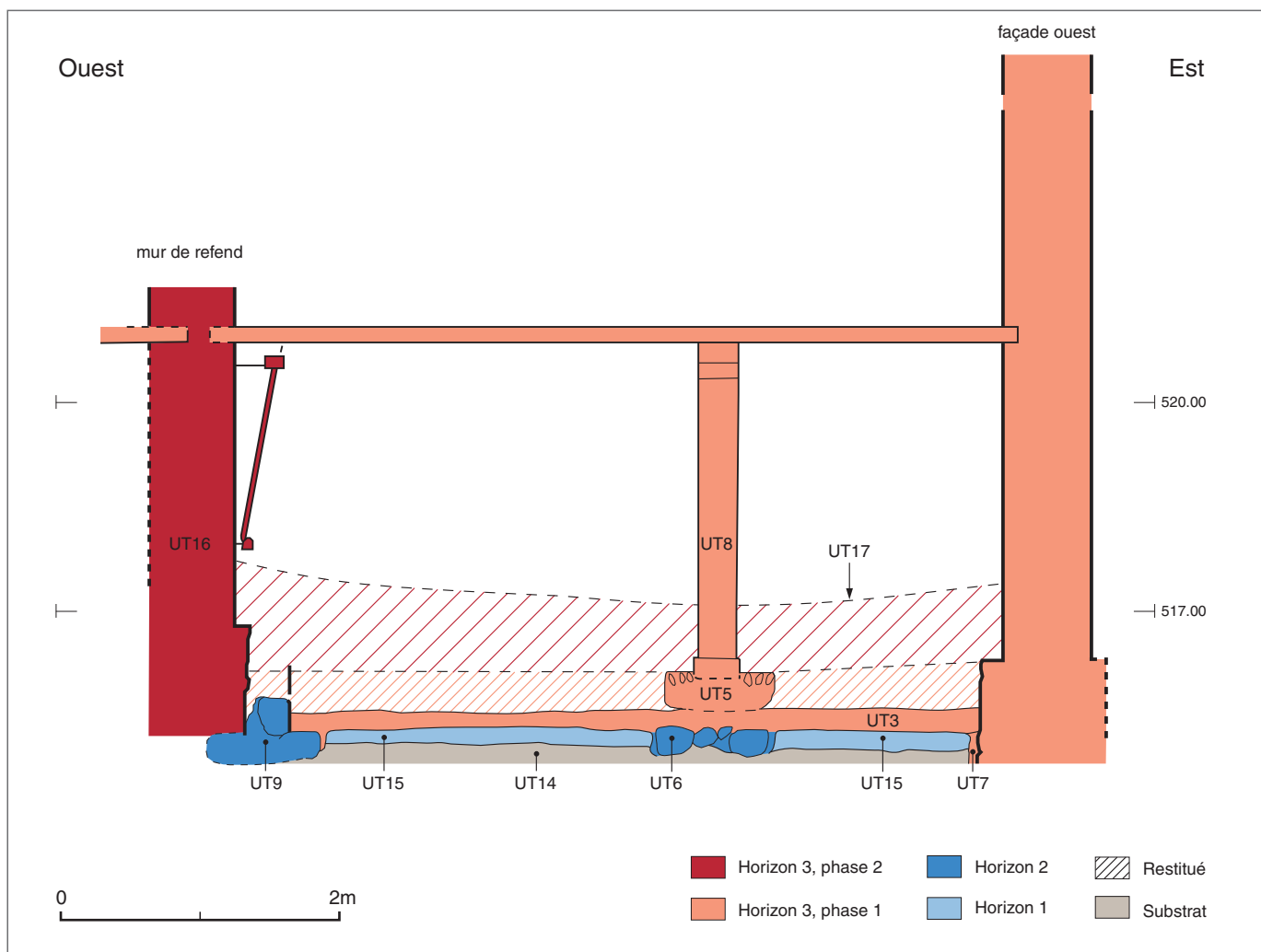


Fig. 4. Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Coupe est-ouest, vue vers le nord, à travers la grange du prieuré, montrant les vestiges de construction antérieurs et les deux occupations de la grange actuelle. Situation, voir fig. 1.



**Fig. 5.** Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Mur oriental arasé de l'édifice antérieur (UT6), depuis le sud-est.



**Fig. 6.** Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Mur ouest du bâtiment antérieur (UT9). Au premier plan, on voit les pierres de parement de l'unique lit conservé de l'élévation du mur. Vue depuis le sud-est.



**Fig. 7.** Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Pierres du pavement d'origine, conservées au pied du pilier de soutien du sommier. Vue depuis le sud-est.

**Fig. 8.** Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Mur oriental du local. Au premier plan, la paroi porte les restes d'un aménagement ancien (une ouverture ?). La trace blanche qui court le long du mur est le négatif du sol de l'écurie. Vue depuis le sud.





**Fig. 9.** Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Façade orientale de la grange. A gauche de l'échelle apparaissent les restes d'anciennes ouvertures, invisibles depuis l'intérieur. Vue depuis le nord-est.



**Fig. 10.** Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Paroi ouest du local. Mur de refend, détruisant partiellement le mur de l'horizon 2 (UT9, sous la pointe du jalon). Le râtelier atteste l'utilisation du local comme écurie, et la ligne blanche horizontale indique le niveau du sol de cette écurie. Vue depuis le nord.



**Fig. 11.** Chamoson, St-Pierre-de-Clages. Angle nord-ouest du local. La cloison de gauche correspond au mur de refend, dont on distingue le ressaut, situé 30 cm au-dessus de celui de la paroi d'origine de la grange (où sont posés quelques ossements). Vue depuis le sud-est.